

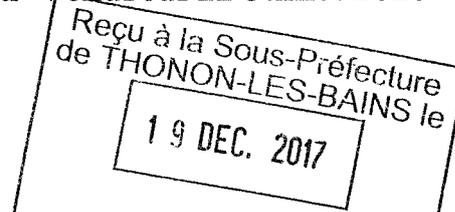


Délibération du Conseil Municipal de la Commune de La Vernaz

Séance du ~~Vendredi~~ 22 Juillet 2016

MAIRIE
DE
LA VERNAZ
HAUTE-SAVOIE
74200

République Française



L'an deux mil dis-sept et le quinze du mois de Décembre, à 20h 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame GARIN Jacqueline, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 11

Date de la Convocation du Conseil municipal : 11 décembre 2017.

2017- 12 -03

O B J E T :

Décision modificative

N° 01/2017 – Budget Eau & Assainissement Virement Crédits

PRESENTS : Mmes GARIN Jacqueline, Mme FIGUREAU Marie-Laure, HENNEBIQUE Sylvie, HAUTEVILLE Laurent, HAUTEVILLE Bernard, HAUTEVILLE-LONGET Yves, LABAR Philippe, REQUET Christophe

Absents : Mmes CETTOUR-CAVé Laetitia, PETITE Virginie, M. MOREL Alain

Monsieur Laurent HAUTEVILLE a été élu secrétaire.

Madame le Maire indique au Conseil municipal qu'il y a lieu de modifier les crédits du budget Eau & Assainissement faisant suite au transfert de la dette SMDEA aux banques privées il est nécessaire de modifier les imputations comptables de la façon suivante :

Section de Fonctionnement : Opérations d'Ordre- Dépenses

023 – Virement section Investis.: 644,98 €

77 - Opérations Réelle- Recette

778 – Autres Produits exceptionnels 644,98 €

Section d'Investissement : Opérations d'Ordre- Recette

021 – Virement section d'Exploitation: 644,98 €

Opérations Réelles

1681 – Autres Dettes –Dépense- 158 924,37 €

1641 – Emprunts en Euros –Recettes- 158 279,39 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ACCEPTE** la décision modificative N° 01/2017 sur le Budget de l'Eau & Assainissement telle que présentée ci-dessus.

Ainsi Fait et Délibéré en Séance, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Le Maire

Jacqueline GARIN
Maire